1) Informations générales

Dans les informations générales a été présentée une explication des subventions accordées aux associations par le directeur de Polytech, suite au rejet par le CFVU de deux subventions de 23 000 € respectivement au BDE et l'association des anciens de Polytech (voir compte-rendu du 4 mai). Il nous a été ensuite demandé si nous acceptions de revoter ces demandes.

Nous sommes intervenus pour indiquer que nous trouvions problématique de nous faire revoter parce que le résultat n'était pas celui attendu et que les problèmes, notamment sur l'association des anciens de Polytech étaient toujours les mêmes (utilisation de l'association pour des missions qui devraient être exercés par l'établissement).

Vote sur le nouveau vote : 11 pour, 10 contre (dont nous), 2 abstentions Vote sur la subvention au BDE : 12 pour, 10 contre (dont nous), 1 abstention Vote sur la subvention aux anciens de l'école : 10 pour, 11 contre (dont nous), 2 abstentions

Remarque : La méthode, pour le moins discutable, de faire revoter sur un point qui était présenté comme un point d'information n'a pas eu totalement le résultat escompté, puisque la subvention aux anciens ingénieurs est de nouveau repoussée. Peut-être un troisième vote à la rentrée universitaire ?

- Information vie universitaire

Question prénom usuel (nouvelle adresse numérique) sur simple demande. Ne modifie pas dans Apogée tant que pas d'état civil. 47 demandes en 19-20, cette année 124 (toute acceptée).

Plan sensibilisation VSS: Objectif présentation à tous les L1 en amphi (identifier, juridique, prévalence en université, dispositifs externes et internes) + 6 journées de sensibilisation sur volontariat 6 h.

Fusion cellule VSS et harcèlement moral.

Nouvel ENT: mis en ligne début septembre...

Conseil santé mental étudiant : axe de travail (Formations et sensibilisations à la santé mentale ; action de prévention ; repérage et orientation des étudiants ; connaissance et évaluation du parcourss)

Plan solidarité : idem année dernière ("coup de pouce été" ; "coup de pouce rentrée" - L1 primoentrant - ; "coup de pouce numérique"

JIVE : décalage campus en fête à CS au lendemain, cf match coupe du monde de rugby la veille...

2) Approbation de PV du 4 mai

Reporté.

3) Année Universitaire 2023-2024

3.1) Calendrier campagne des modifications d'inscriptions administratives

Passage d'une semaine à 10 jours.

Vote: 17 pour; 5 abstentions (dont nous); 1 NPPV

3.2) Campagnes de réorientations de fin de 1er et 3ème semestre

Proposition de calendrier. Accompagnement des étudiants obligatoires. Sans réponse des formations, les étudiants seront automatiquement inscrits.

Vote: 22 pour (dont nous); 1 NPPV

3.3) MCC 1ère vague

Présentation des modifications de modalités de contrôle des connaissances de 3 composantes.

Nous sommes intervenus pour mettre en avant le décalage entre la réglementation qui impose de

passer par le CFVU et la réalité d'universités surdimensionnées qui rendent un examen sérieux des MCC et maquettes par les élus impossibles.

Vote: 15 pour, 8 NPPV (dont nous)

3.4) Règlement des études commun

Le règlement a été mis à jour avec l'inclusion de MonMaster et le référencement du vademecum sur les examens et jurys. A également été ajouté, deux points spécifiques sur l'intelligence artificielle et la contrefacons.

Nous avons découvert en séance que seuls ces points pouvaient être amendés, ce qui n'avait pas été précisé avant le conseil. Les amendements que nous avions transmis n'étaient donc pas recevables.

Nous sommes intervenus avec les organisations étudiantes qui avaient également proposé des amendements pour dénoncer ce manque de respect de la démocratie et du travail des élus.

Après des échanges assez longs, seuls les amendements de pures formes ont été accepté (sans vote!) par la direction, dont notamment ceux que nous avions proposé pour remplacer « BUT » par « Licence professionnelle (dénommée BUT) » et l'ajout de la référence à l'arrêté du 31 mai 2021 sur les compatibilités des mentions de licences par rapport à celles de master.

Nous sommes intervenus pour demander si chacun des amendements que nous avions proposé était ou non de pure forme et pour expliquer qu'au regard des conditions de vote, nous n'y participerions pas.

Ces interventions à défaut de permettre un vote a au moins obligé la direction à justifier ces refus d'améliorations du texte.

Vote sur les nouveautés du règlement des études : 14 pour ; 2 abstentions ; 4 NPPV (dont nous)

3.5) Règlement spécifique des études PASS/LASS

Comme pour le règlement des étudies commun, seule les modifications de formes sont acceptés. Finalement, après échange, l'amendement de Galilée intégrant le vice-doyen étudiant à la CESIE (Commission d'évaluation des situations individuelles exceptionnelles, chargées d'examiner les demandes de dérogation pour une troisième tentative des « concours » de santé)

Nous sommes intervenus pour dire que le règlement des études spécifique de 39 pages était incompréhensible et qu'il faudrait accorder des crédits ECTS aux étudiants qui parvenaient à le maîtriser.

Vote amendement intégration vice-doyen étudiant : 9 pour (dont nous), 6 contre ; 6 abstentions ; 2 NPPV

Vote sur les modifications de règlement spécifique : 17 pour ; 3 abstentions (nous) ; 3 NPPV

3.6) Nouvelles formations professionnelles

Vote nouveau DIU: 20 pour (dont nous); 3 abstentions

Vote ouverture en apprentissage L3 Mention Sciences pour la Santé Parcours Sciences et

Techniques Biomédicales: 12 pour; 8 contre (dont nous); 1 abstention et 2 NPPV

Vote renouvellement DIU: 19 pour (dont nous); 4 abstentions

3.7) Plan mobilité achat vélo

Il s'agit de la possibilité d'avoir 50 € pour les étudiants dans le cadre de l'achat d'un vélo sur budget CVEC

L'UNEF est intervenu pour redire que le CVEC était un impôt étudiant, ce pourquoi il voterait contre.

Vote: 16 pour; 5 contre (dont nous); 2 abstentions

3.8) Relations internationales : mobilité sortante des étudiants en programme d'échange (compléments éco-responsables et compléments inclusion)

Aides financières aux mobilités étudiantes dans le cas de transports éco-responsables et / ou pour les étudiants en situation de handicap

Vote: 23 pour

3.9) Programme d'été de l'international académy (frais d'inscription)

Les tarifs vont de 900 € à 1250 € pour 60h de formations. A la question de Galilée (que nous voulions également posé) du tarif très élevé, il est répondu que cela permet d'inclure gratuitement les étudiants en exil.

Vote: 16 pour; 3 contre et 4 abstentions (dont nous)

3.10) Tarification DELF, DALF et TFC

Ces tests de langue française sont proposée par l'Université. La base des tarifs est nationale, mais un supplément est demandé par l'Université. Les tarifs ont tous été augmentés de 10 € pour 3 ans.

Vote: 13 pour; 10 contre (dont nous)

4) Mesures faisant l'objet de partenariat ou convention

- Institut Emmanuel D'Alzon

Il s'agit d'une convention pour la mise en place de la licence professionnelle en apprentissage votée plus tôt. L'Institut Emmanuel d'Alzon est un établissement privé catholique situé à Nîmes (les étudiants s'inscrivent donc à Lille, mais ont cours à Nîmes).

Nous sommes intervenus pour réaffirmer qu'au moment où l'Université rendait obligatoire la formation à la laïcité pour l'ensemble des personnels, nous nous opposions à des conventions avec des établissements supérieurs privés confessionnels.

- Convention avec la ligue de handball et la fédération française de badminton

Il s'agit de la possibilité pour les étudiants de STAPS de valider des diplômes jeunesse et sport.

Vote: 23 pour

- Diverses conventions internationales d'échanges d'étudiants

Vote: 23 Pour

6) Subvention

Projets de subvention de composantes aux associations étudiantes : Nuit de l'info du département informatique

Nous sommes intervenus pour expliquer que comme il s'agissait de budget propre, nous ne participions pas au vote, car il ne nous semblait pas logique que le CFVU s'exprime.

Vote: 17 pour; 6 NPPV (dont nous)

3 subventions pour l'ASEUL (association sportive des étudiants de Lille), pour Ulysse (association d'accueil des étudiants étrangers) sur le budget relations internationales et d'un prix « Pépite » financé par le Ministère et dont la somme ne fait que transiter par l'Université.

Vote: 23 pour